

ASMR

ASSOCIATION SPORTIVE
DES MUNICIPAUX
DE RENNES MÉTROPOLÉ



ASMR SECTION PLONGEE



REUNION DU 9/01/2024

Présents : BATALLER Joaquin, BOUCHARD David, ECOLAN Armelle, GERAULT David, GIVORD François, GLORENNEC Olivier, HARDY Didier, MARCHAL Patrick, ORACZ Benoit, PEAN Annabelle, PHILIPPE Olivier, RICARD Karine,

Excusés : ARRIBAS Frutos, DELAPORTE Nathalie, GEDEON Vincent, LE SAGE Sandrine, REMOND Pierre, WATTEZ Adrien

1/ Les inscriptions

Les dernières licences ont été prises fin décembre pour des adhérents retardataires.

Pour les nouveaux arrivants qui n'ont pas reçu leur carte de licence, la fédération a été appelée ; elle a indiqué avoir envoyé toutes les licences, elle ne comprend pas d'où vient le problème aussi elle va éditer à nouveau les cartes non réceptionnées.

Sur le site de l'ASMR Plongée, le club a communiqué à nouveau une information aux adhérents concernant l'assurance complémentaire. En effet, il est rappelé aux adhérents qu'ils peuvent eux même prendre une assurance complémentaire qui couvrirait certains dommages non couverts par la licence.

Trois nouveaux adhérents démarrent la formation N1 le 18 janvier > penser à prendre les licences (mardi Annabelle et Benoit)

2/ Les séances d'entraînement

Rappel : il est demandé aux encadrants qui ne pourraient pas assurer leur séance de prévenir suffisamment à l'avance pour être remplacé.

En cas d'absence d'encadrant initiateur à la piscine (notamment le lundi), la séance est annulée.

Le DP doit s'assurer que tous les adhérents et personnes baptisées aient quitter la piscine avant lui-même d'avoir quitté l'établissement.

Informations concernant la piscine des Gayeulles (suite à une réunion avec les responsables de section) :

- La fosse est réparée mais l'eau ne sera pas chauffée donc bien prévoir sa combinaison ; la fosse sera dispo jusqu'à fin juin donc penser à demander de l'utiliser y compris pendant les vacances scolaires ;
- Il est demandé de redoubler de vigilance dans la manipulation des blocs à la piscine sur le bord et au fond entre 6 et 10m et de continuer à installer la bâche pour mettre les sacs ;
- Il est à prévoir une trousse de secours ;
- La piscine se débarrasse du matériel de plongée (stab et bloc) à suivre car il peut être intéressant de récupérer des blocs de petites tailles ;
- Il est possible de mettre ses chaussures dans un sac accroché au porte manteau avant l'entrée aux vestiaires.

3/ les formations

Formation au niveau 1 session 1 (sept à nov)

- Référents : Karine et François

Le 18 novembre, une sortie en milieu naturel a eu lieu à Fougères avec David G. François, Karine. La théorie a été validée le 14 décembre.

5 personnes sur les 6 inscrites ont validé leur niveau 1 ; elles ont reçu une attestation de leur diplôme par mail et devraient recevoir leur carte en janvier ; une personne aurait besoin d'une séance supplémentaire pour valider son niveau.

Formation au niveau 1 session 2 (janvier à avril)

- Référents : Sandrine et François

Pour le moment 3 personnes sont intéressées ; le planning prévisionnel est fixé. Un article de communication interne est prévu pour les VDR. Le bureau valide la proposition de refaire un baptême à Marie-Pierre le 18 janvier

- La sortie en milieu naturel est prévue le 13 Avril

Formation niveau 2 :

- Référent : Olivier P. et Annabelle
- 4 personnes suivent la formation niveau 2 ; bonne progression des élèves ;
- 2 personnes pour les PE 40 : bonne progression, travail encore à faire sur la stabilisation
- 6 séances théoriques sont prévues ; elle démarre le 10 janvier

Formation MF1 : 1 personne du club va suivre la formation avec le CODEP qui commence en janvier 2024

4/ Le matériel

Pour le camion : prévoir contacter le parc auto, début d'année pour un entretien préalable au CT qui serait à faire avant 17 avril 2024 > Olivier G se propose de prendre contact ;

Pour le bateau : David appelle Dinard pour l'emmener le 20 janvier

Pour la remorque : entretien fait de la remorque bateau et de la remorque bagagère.

Pour les détendeurs : Olivier se charge de déposer et reprendre les détendeurs chez Ren'Sport en remplacement de Christophe

5/ Journée TIV

La journée TIV est fixée le 17 février. Cette journée permet l'entretien de tout le matériel, le nettoyage et rangement du local, elle est importante dans la vie du club. A l'issue de cette journée, le club propose d'organiser une soirée où les conjoints et enfants sont les bienvenus.

- La salle est réservée. Didier envoie les mails pour encourager les adhérents à venir aider à cette journée bien utile.
- Annabelle s'occupe de faire les courses pour le déjeuner et le dîner
- Une participation de 15€/ adulte et 10€/enfants est demandée pour la soirée.

Merci aux adhérents qui souhaitent participer de répondre au sondage pour commander les justes quantités.

La prochaine réunion du bureau se tiendra : mardi 12 mars 2024 à 18h30